



Groupe de travail sur les ressources et les écosystèmes

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS PRÉLIMINAIRES FAISANT CONSENSUS LE 11 MAI 2017

	ORIENTATIONS	OBJECTIFS
A	Caractériser la biodiversité du territoire et en renforcer la préservation	1. Inciter le milieu de la recherche et les ministères concernés à cibler davantage l'estuaire moyen dans le cadre de programmes de suivi et d'acquisition de connaissance 2. Faciliter l'accès aux données relatives aux ressources et aux écosystèmes et encourager leur diffusion sous forme vulgarisée 3. Identifier et prioriser les cibles et stratégies de conservation 4. Multiplier les initiatives de préservation et de rétablissement des espèces et de leurs habitats 5. Accélérer la création d'un réseau d'aires protégées interconnectées 6. Informer et impliquer les communautés dans la conservation de la biodiversité estuarienne et côtière
B	Harmoniser les usages afin de limiter les perturbations sur les écosystèmes	1. Améliorer les connaissances relatives aux impacts des activités humaines 2. Identifier les conflits d'usage existants et potentiels sur le territoire et favoriser la concertation pour y remédier 3. Intégrer les enjeux de biodiversité dans les différentes démarches de planification de l'utilisation du territoire 4. Mettre en œuvre des actions et sensibiliser les utilisateurs pour atténuer les conflits d'usage
C	Adapter les pratiques de récolte et la gestion des ressources pour en assurer la pérennité	1. Poursuivre les efforts de collecte d'information relative aux usages historiques et actuels liés aux ressources 2. Encourager la mise en place, pour les activités émergentes, d'une gestion des ressources adaptée à la capacité de support du milieu 3. Lutter contre les activités illégales de pêche et de récolte 4. Acquérir des connaissances sur les techniques de prélèvement actuelles et stimuler le développement d'un savoir-faire responsable dans ce domaine 5. Soutenir la création et l'application d'outils réglementaires pour la gestion de la récolte des plantes du littoral 6. Valoriser les produits issus de la pêche et de la récolte responsable
D	Poursuivre les efforts d'acquisition de connaissance et de saine gestion des espèces exotiques envahissantes	1. Documenter précisément la présence d'espèces exotiques envahissantes sur le territoire et en assurer le suivi 2. Mesurer les impacts des espèces exotiques envahissantes sur le territoire 3. Outiller les intervenants pour la gestion des espèces exotiques envahissantes 4. Sensibiliser la population et les gestionnaires aux pratiques à mettre en place pour éviter l'introduction et contrôler les espèces exotiques envahissantes 5. Faciliter le processus d'obtention d'autorisations pour effectuer des interventions visant à lutter contre les plantes exotiques envahissantes en milieu humide dulcicole et marin 6. Favoriser la concertation pour optimiser les actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes 7. Faire du démarchage pour assurer le financement de la lutte aux espèces exotiques envahissantes